

ORDRE DU JOUR
CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 23 SEPTEMBRE 2019
A 18 H 00

- Désignation d'un secrétaire de séance ;
- Communauté de Communes du Romorantinais et du Monestois :
 - Approbation du rapport de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (C.L.E.C.T.) ;
 - Transfert de la piscine-patinoire "A. Calmat" à la C.C.R.M. ;
 - Prise en charge financière des travaux préparatoires pour le changement des compresseurs de la patinoire ;
- Contrat Politique de la ville – Quartier prioritaire des Favignolles :
 - Validation du bilan mi-parcours et du protocole de rénovation du contrat de ville ;
 - Subvention à Terres de Loire Habitat ;
- Action Cœur de Ville – Opération de la Poste :
 - Convention avec Action Logement ;
 - Bail emphytéotique avec 3 F Centre Val de Loire ;
- Bilan de la concertation préalable et arrêt du projet de révision du Règlement Local de Publicité (R.L.P.) ;
- Approbation du Plan Local d'Urbanisme ;
- Délimitation d'un périmètre de sauvegarde du commerce et de l'artisanat de proximité et instauration, à l'intérieur de ce périmètre, d'un droit de préemption sur les fonds de commerce, les fonds artisanaux, les baux commerciaux, et les terrains portant ou destinés à accueillir des commerces d'une surface de vente comprise entre 300 et 1000 m² ;
- Opérations foncières :
 - Cession du Centre de Secours Principal ;
 - Acquisition d'un immeuble Place Jeanne d'Arc ;
 - Zone des Badaires – Acquisition de deux parcelles ;
 - Création d'une servitude de passage et d'une servitude de canalisation sur une parcelle communale ;
- Concession de services pour le remplacement des mobiliers urbains ;
- Convention d'occupation temporaire d'un bien propriété de Réseau Ferré de France : renouvellement ;
- Conventions de servitude pour l'installation d'ouvrages de distribution et de raccordement ENEDIS ;

.../...

- Dénomination de voies ;
- Installations classées pour la protection de l'environnement – Ancien Site CARRIER REFRIGERATION – Servitudes d'utilité publique ;
- Syndicat Mixte Ouvert Val de Loire Numérique : mise en place d'un réseau Wifi touristique ;
- Dématérialisation des documents : Adhésion au Groupement d'Intérêt Public RECIA ;
- Convention de partenariat relative au poste de référent pour les femmes victimes de violences au sein du couple dans le Loir et Cher ;
- Restauration de deux tableaux de l'église Saint-Etienne : demande de subventions ;
- Subventions aux associations ou autres organismes :
 - Centre Communal d'Action Sociale ;
 - Aéro Club de Sologne ;
 - Union sportive Franco-Turque ;
 - Association Cultures du Cœur Loir-et-Cher ;
 - Tennis Club Romorantinais ;
- Décision modificative pour 2019 : n° 2 du budget principal ;
- Personnel communal : ;
 - Modification du tableau des effectifs ;
 - Renouvellement de mise à disposition auprès du S.O.R. ;
 - Modification de la délibération du 29.06.2010 instituant l'indemnité de départ volontaire en cas de démission pour créer ou reprendre une entreprise ou pour mener à bien un projet professionnel ;
 - Rémunération d'un intervenant ;
- Validation des comptes rendus et rapports annuels d'activité 2018 – Délégation de service public :
 - Eau potable et assainissement ;
 - Camping ;
 - Gaz ;
- Communication du rapport des représentants de la commune aux conseils des E.P.C.I. et des S.E.M. auxquels elle adhère pour 2018 : Territoire Développement ;
- Questions diverses.